



Février 2017

Lessive liquide en capsules

Dénominations et synonymes

Lessive liquide en capsules, en doses, dosettes, doses solubles, éco-doses, pré-dosée, etc.

Description

Il s'agit de lessive liquide pré-dosée et hautement concentrée dont l'emballage se dissout durant le lavage.

La plupart du temps, ces produits contiennent les composants suivants :

- des tensioactifs (anioniques et non ioniques)
- des agents complexants (phosphonates)
- du savon
- des azurants optiques
- des enzymes
- des parfums (p. ex., aldéhyde hexylcinnamique, géraniol, linalol, citronellol, butylphényl méthylpropional)

Informations générales

Les capsules de lessive liquide sont souvent colorées, douce au toucher et d'un parfum agréable. Tous ceci attisent la curiosité des plus jeunes qui peuvent alors les confondre avec des bonbons et les mettent à la bouche. Jusqu'en 2015 de nombreuses intoxications dues à l'ingestion de capsules de lessive ont été recensées en Suisse, en Allemagne, en Grande-Bretagne, en Italie, aux Pays-Bas ainsi qu'en France. Soit les enfants mordaient les capsules de lessive liquide soit elle se dissolvait au contact de la salive avec des conséquences potentiellement graves : irritations cutanées sévères, quintes de toux, irritation ou un effet corrosif pour les yeux, vomissements, qui peuvent conduire à des hospitalisations de plusieurs jours.

Pour diminuer les risques au plus vite, l'Union européenne a mené une procédure d'urgence afin de définir des mesures qui ont pu être appliquées en 2016. La Suisse a également adopté ces mesures en même temps que sur le marché unique européen, afin d'éviter que les produits ne répondant pas aux nouvelles exigences ne soient finalement écoulés en Suisse. L'industrie, avertie à l'avance, a pu s'aligner sur ces nouvelles exigences.

Ainsi, depuis 2016, seules les capsules de lessive liquide répondant aux exigences suivantes sont acceptées en Europe et en Suisse :

- Les capsules de lessive liquide doivent être emballées dans un second emballage. Cet emballage doit :
 - être opaque ou très foncé afin de limiter la visibilité du liquide
 - être étiqueté sur un endroit visible dans un format adéquat avec l'avertissement „tenir hors de portée des enfants“
 - doit être dans un emballage avec ouverture sécurisée pour les enfants, une ouverture qui doit conserver ses caractéristiques tout au long de la durée d'utilisation prévue du produit, malgré les ouvertures et fermetures répétées
- Les emballages hydrosolubles, autrement dit les plastiques entourant le liquide :
 - doit contenir une substance amère en concentration suffisante pour induire un réflexe de rejet immédiat en cas d'ingestion
 - ne doit pas libérer le liquide durant les 30 premières secondes dans de l'eau à 20°C
 - doit résister à une pression mécanique de 300N au minimum, dans des conditions standards

De façon générale, l'attractivité envers les capsules de lessive liquide doit être réduite par ces mesures et l'ingestion doit être rendue plus difficile.

Propriétés toxicologiques

Contrairement aux produits de lessive traditionnels, les capsules sont hautement concentrées ; d'un point de vue toxicologique leurs effets sont donc d'autant plus nocifs.

Dans la littérature, une toxicité orale et cutanée aiguë a été décrite. La lessive en capsules est irritante, voire corrosive pour la peau, les muqueuses, les yeux et les voies respiratoires.

Système gastro-intestinal

En cas d'ingestion, des vomissements ou d'autres symptômes gastro-intestinaux (nausée, maux de ventre, diarrhée) sont fréquents à cause de l'irritation de la cavité buccale, du pharynx, de l'œsophage ou du système digestif. Très rarement, l'ingestion de ce produit peut occasionner de forts troubles neurologiques ou une perte de connaissance.

Voies respiratoires

L'aspiration du contenu d'une capsule peut provoquer des troubles respiratoires et un gonflement des tissus des voies respiratoires. Une trachéotomie peut parfois s'avérer nécessaire ainsi qu'un séjour de plusieurs jours à l'hôpital. Les vomissements accroissent le risque d'aspiration de mousse, qui peut entraîner une pneumonie chimique.

Peau

Le contact avec la peau provoque une irritation cutanée qui disparaît après un certain temps. Un contact prolongé peut provoquer des brûlures.

Yeux

Une éclaboussure dans les yeux peut irriter le tissu conjonctif, provoquant des brûlures et des rougeurs. Ces symptômes disparaissent généralement après un certain temps. On observe également dans de rares cas des lésions de la cornée qui après traitement, se résorbent sans séquelles.

Exposition et risques

En cas des accidents dans le cadre d'utilisation normale, la source d'exposition la plus fréquente est le contact avec la peau.

Le gonflement des tissus des voies respiratoires et l'aspiration éventuelle suite aux vomissements constituent les principaux risques en cas d'ingestion.

Groupes à risque

Les capsules colorées sont très attractives pour les enfants. Ils les mettent à la bouche, les mâchent ou les croquent comme des bonbons.

A la fin du mois de février 2014, le Tox Info Suisse avait enregistré 180 cas d'incidents impliquant des enfants.

Premiers secours

En cas de contact avec la peau ou les yeux

- Rincer les parties concernées avec de l'eau.
- En cas d'éclaboussures dans les yeux (capsules percées) : rincer (pendant au moins 15 minutes) avec de l'eau et consulter un ophtalmologue.

En cas d'ingestion

- Ne pas faire vomir.
- Bien rincer la bouche.
- Boire uniquement quelques gorgées de liquide (thé ou eau).

Numéro d'urgence du Centre suisse d'information toxicologique (Tox Info Suisse) : 145

En cas de toux forte ou persistante, ou en cas de doute, appeler le Tox Info Suisse au 145 (numéro d'urgence).

Astuces et conseils de sécurité

- Bien refermer l'emballage immédiatement après utilisation et ne pas laisser sans surveillance.
- Conserver les capsules de lessive liquide hors de portée des enfants (dans une armoire fermée et au moins à 160 cm de hauteur).
- Prêter attention aux symboles de danger et lire les conseils de prudence et d'utilisation figurant sur l'étiquette.

Pour de plus amples renseignements

- Office fédéral de la santé publique, division Produits chimiques, 3003 Berne
tél. : +41 58 462 96 40, bag-chem@bag.admin.ch
- Office fédéral de la santé publique, section Campagnes, 3003 Berne
tél. : +41 58 463 87 79, www.infochim.ch
- Centre suisse d'information toxicologique (Tox Info Suisse), Freiestrasse 16, 8032 Zurich
tél. : +41 44 251 66 66, info@toxinfo.ch
- Communiqué de presse du *Bundesinstitut für Risikobewertung* (BfR, Allemagne) sur la lessive liquide en capsules (en allemand uniquement)
[http://www.bfr.bund.de/de/presseinformation/2014/07/neue_fluessigwaschmit-
tel_koennen_vergiftungsunfaelle_bei_kindern_verursachen-189849.html](http://www.bfr.bund.de/de/presseinformation/2014/07/neue_fluessigwaschmittel_koennen_vergiftungsunfaelle_bei_kindern_verursachen-189849.html)
- L'application mobile « infochim » fournit toutes les informations nécessaires concernant les produits chimiques : nouveaux symboles de danger, manipulation, marche à suivre en cas d'urgence. Elle comporte également une touche d'appel direct vers le numéro d'urgence 145 (Tox Info Suisse). L'application « infochim » peut être téléchargée gratuitement sur les boutiques d'applications pertinentes.